

APERÇU DES RÉSULTATS – Évaluation de l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone pour la période allant de 2013-2014 à 2017-2018

Introduction

- Le financement est versé dans le cadre d'accords de contribution pour des activités visant à accroître le nombre de travailleurs inuits, métis et des Premières Nations dans le domaine des soins de santé et à faire en sorte que les travailleurs communautaires soient formés et certifiés pour améliorer la qualité et l'uniformité des services de santé offerts dans les collectivités inuites et des Premières Nations.

Le financement de 4,5 million de dollars est versé dans le cadre de deux volets :

1. *Volet 1* (3 millions de dollars par an) – Versement de financement à Indspire, un organisme de bienfaisance national enregistré dirigé par des Autochtones, pour l'octroi de bourses d'études et de bourses d'excellence à des étudiants inuits, métis et des Premières Nations inscrits à des programmes d'études postsecondaires qui mènent à des carrières en santé.

2. *Volet 2* (1,5 million de dollars par an) – Versement de financement pour la formation d'agents de santé communautaires et de gestionnaires de la santé (dans des professions ne nécessitant pas d'autorisation) qui travaillent à la promotion de la santé et à la prévention des maladies dans les collectivités inuites et des Premières Nations.

- Les résultats visés par l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone (IRHSA) sont : participation de la population autochtone à des programmes d'études postsecondaires qui mènent à une carrière dans le domaine de la santé; les travailleurs communautaires sont formés pour améliorer la qualité et l'uniformité des services de soins de santé offerts dans les collectivités inuites et des Premières Nations; renforcement des capacités des travailleurs de la santé communautaires et des gestionnaires de la santé qui travaillent dans les collectivités inuites et des Premières Nations; les Autochtones travaillent dans le secteur de la santé.
- Les dépenses de l'IRHSA s'élèvent à environ 5,5 millions de dollars par an.

Constatations tirées de l'évaluation

- Les programmes visant à accroître le nombre de travailleurs de la santé autochtones, à éliminer les obstacles financiers à l'accès aux études dans le domaine de la santé et à renforcer les capacités des agents de santé communautaires inuits et des Premières Nations ont toujours leur raison d'être.
- Au cours de la période d'évaluation, 3 016 bourses d'études et bourses d'excellence financées dans le cadre du volet 1 de l'IRHSA ont aidé environ 765 étudiants autochtones par année à faire des études postsecondaires dans le domaine de la santé. L'aide financière couvrait environ 17 % des besoins financiers des étudiants et on juge qu'elle les a aidés à poursuivre leurs études. La majorité des étudiants aidés par le volet 1 de l'IRHSA travaillent dans un domaine lié à leurs études et servent la population autochtone dans le cadre de leur travail.
- Le processus de demande d'aide financière du volet 1 est considéré comme difficile à suivre pour les étudiants. De plus, le manque d'éducation préalable est l'un des plus grands obstacles auxquels font face les peuples autochtones pour ce qui est de l'accès aux études dans le domaine de la santé. Les informateurs clés ont indiqué qu'il fallait faire davantage pour aider les étudiants éventuels à acquérir les compétences nécessaires pour s'inscrire à des programmes d'études postsecondaires dans le domaine de la santé.
- Le financement du volet 2 de l'IRHSA est considéré comme aidant à améliorer les qualifications des travailleurs de la santé dans les collectivités et comme contribuant à l'amélioration des services de santé.
- L'IRHSA a contribué à améliorer la capacité des collectivités des Premières Nations d'influencer et de contrôler leurs services de santé en finançant la création de l'Association des gestionnaires en santé des Premières Nations et l'établissement de son programme de certification des gestionnaires de la santé.

- Les défis liés à la conception et à la mise en œuvre du volet 2 ont trait au montant limité du financement par rapport aux besoins actuels et aux types de formation qui sont admissibles au financement.

efforcerons également d'accroître la coordination et la communication des activités de formation de l'IRHSA avec d'autres secteurs de programme en leur envoyant les lignes directrices de formation de l'IRHSA. Une fois le plan opérationnel de gestion approuvé, la liste des activités approuvées sera également envoyée.

Recommandations et réponses

- 1. Services aux Autochtones Canada (SAC) devrait travailler en collaboration avec Indspire pour rendre les études postsecondaire en santé plus accessibles :**
 - a. En simplifiant le processus de demande plus facile;**
 - b. En créant des soutiens pour aider les étudiants à suivre avec succès les cours préalables;**
 - c. En renforçant les activités de sensibilisation existantes pour faire davantage la promotion de carrières dans le secteur de la santé dans l'ensemble des collectivités.**

À propos de cette évaluation

L'évaluation visait la pertinence, le rendement et l'efficacité de l'IRHSA pour la période allant d'avril 2013 à mars 2018. Puisque l'IRHSA représente un investissement faible du point de vue des programmes, l'équipe d'évaluation a adopté une approche calibrée reposant sur l'utilisation de données qualitatives et de données de surveillance existantes amassées par Indspire, l'organisme bénéficiaire chargé de verser les bourses d'études et d'excellence du volet 1.

Réponse

SAC discutera des recommandations A et C avec Indspire en vue de simplifier le processus de demande pour les étudiants et d'accroître la promotion des carrières en santé. La recommandation B sera traitée par le Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université du Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social de SAC, qui offre le financement prévu dans les stratégies proposées pour les nations inuites et métisses ainsi que de l'aide financière aux étudiants inuits et des Premières Nations admissibles inscrits à des programmes préparatoires à l'université ou au collège pour les aider à obtenir le niveau de scolarité requis pour être admis dans le programme voulu sanctionné par un diplôme.

- 2. SAC devrait s'assurer que les activités de formation répondent aux besoins des collectivités en :**
 - a. consultant les collectivités pour déterminer la meilleure façon d'utiliser le financement du volet 2;**
 - b. renforçant la coordination des activités de formation de l'IRHSA avec d'autres initiatives similaires de SAC.**

Réponse

SAC consultera les collectivités et les partenaires régionaux et lancera un appel pour s'assurer qu'un plan de formation a été élaboré. Nous nous